

- 24 : le massif de la Montagnette



Le mas Sautier au pied du versant de garrigue

Les communes

dans les Bouches-du-Rhône

Barbentane

Boulbon

Graveson

Tarascon

Le massif calcaire de la Montagnette apparaît, telle une île dans la plaine de Maillanne, non loin du confluent du Rhône et de la Durance.

Le relief est tourmenté : des falaises abruptes surmontent de profonds vallons et des cuvettes cultivées.

Le paysage est sec. Rochers, garrigues et pinèdes, champs d'oliviers et d'amandiers contrastent avec la trame régulière des haies de cyprès des plaines irriguées des alentours.

Superficie :	60 km ²
Dimensions :	6 km d'Est en Ouest 10 km environ du Nord au Sud
Altitude maximale :	170 m
Altitude minimale :	80 m
Population :	environ 13 500 habitants avec Tarascon

Premières impressions

Montagnette... petite montagne à l'Ouest et en bordure du Rhône, longue ondulation qui interrompt la plaine de Maillane au couchant.

Elle apparaît, ocre et aride, en toile de fond au travers des alignements de cyprès...

Cette présence est accentuée par une topographie massive qui semble un îlot naturel entre Avignon et Tarascon.

Attrait de l'ombrage des pins, à l'odeur tenace sous l'écrasant soleil d'été...

Désert minéral des versants et des falaises...

Havre habité des Dieux, ponctué d'oratoires, de chapelles ...

Magie de l'abbaye de Frigolet...

Lieu symbolique, de forte appropriation collective comme une oasis spirituelle et dominicale.



Gris vert de la garrigue, vert sombre des pinèdes ; blanc, gris et ocre des falaises, vert argenté des oliviers ; gris, blanc, rose des arbres fruitiers ; vert tendre, puis orange et rouge des vignes ; blanc, ocre et rose de l'architecture...

Regards sur la Montagnette

Les écrivains

La Montagnette fait partie des lieux magnifiés par Frédéric Mistral, le "voisin de Maillane" qui fut collégien à Saint-Michel-de-Frigolet.

Alphonse Daudet situe "L'Elixir du Père Gaucher" dans l'Abbaye de Frigolet.

Marie Mauron évoque de façon saisissante le massif dans "Frigolet, coeur de notre Palestine" - 1965

"Je lui montrai à mon midi la chaîne des Alpilles.(...)"

Je fis demi-tour plus à l'Ouest et lui montrai une autre chaîne agenouillée de même dans le nimbe du Rhône qui se dorait comme le fond d'un primitif".

"La Montagnette (...) suit le fleuve depuis sa sortie d'Avignon et l'abandonne là, au bord du delta, sans cesser de le suivre amoureusement du haut de ses pitons où méditent de grands cyprès et où les pins chantent l'antienne..."

"Ce paysage est pur comme ceux des plus pures des fresques. Il est juste au sens musicien du mot. Et par quels moyens dépouillés il arrive à cette maîtrise ! (...)"

Pauvre et stérile au temporel, cette terre-là est prédestinée, vouée à la seule beauté (...)"

Les peintres

Dès 1905, depuis le Mas de Martin à Graveson, Auguste Chabaud peint inlassablement la Montagnette, en touches de couleurs vives, exaltant la lumière par des à-plats de ciel bleu de Prusse qui contrastent avec le blanc pur des calcaires...

La symbolique

La Montagnette est chère au coeur des Provençaux et en particulier des Avignonnais.

L'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet est un lieu de pèlerinages multiples depuis le XII^e siècle.

Marie Mauron n'appelait-elle pas la Montagnette "notre Palestine" ?



Auguste Chabaud, rochers dans la Montagnette - Collection particulière

L'unité de paysage du Massif de la Montagnette

Légende de la carte



Limites de l'unité de paysage

A l'intérieur de l'unité, trois ensembles topographiques structurants s'individualisent par leurs ambiances paysagères. Ils composent une succession d'espaces de dimensions réduites : vallons, cuvettes et plateaux ainsi que versants périphériques.

- La Montagnette constitue une unité de paysage très lisible par sa géomorphologie et son occupation des sols qui s'opposent à la plaine alluviale et à la vallée du Rhône.
- Les limites de l'unité correspondent au pied des versants périphériques.
 - Au Sud-Est et à l'Est, les premiers plans du relief aux terrasses caillouteuses plantées d'oliviers et de vergers secs, trouées d'anciennes gravières, font intégralement partie de l'unité.
 - Les versants Ouest et Nord dominent le Rhône. Ils sont les limites visuelles de cette vallée et sont associés à cette dernière unité de paysage en tant qu'espace de transition.



Limite de département



Limite de sous-unité de paysage

1. Le haut massif
2. Les cuvettes et les vallons agricoles
3. Les collines au Nord



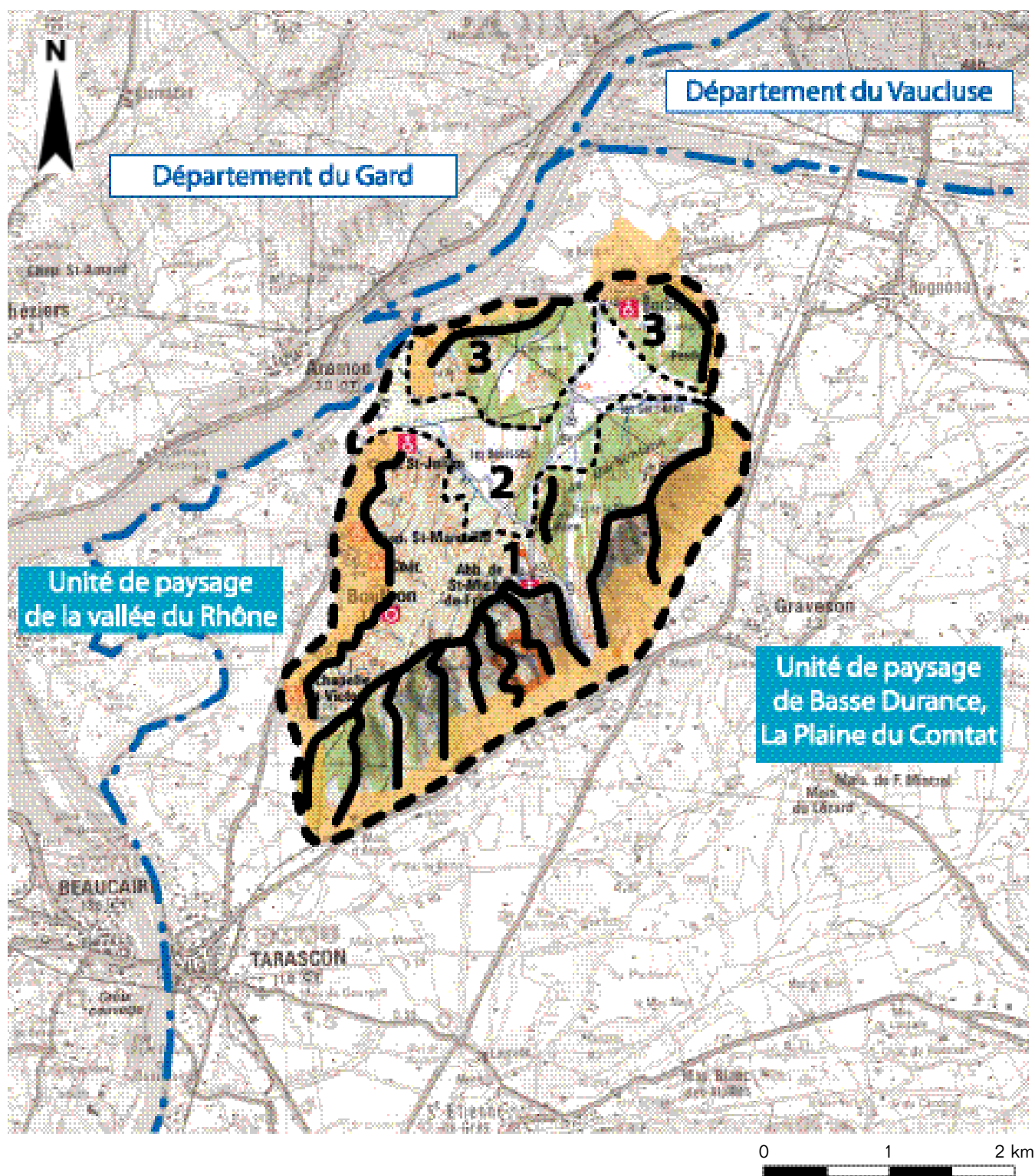
Espace de transition, frange,

Les transitions entre les plaines et le massif sont très brutales. Elles correspondent aux piémonts et aux versants périphériques.



Limite visuelle majeure

L'unité de paysage du Massif de la Montagnette



Les sous-unités de paysage

1. Le haut massif

- Les sommets du massif et leurs contreforts couvrent la moitié Sud de l'unité de paysage et constituent l'épine dorsale du relief.

Ces espaces naturels, arides et désertiques, sont couverts de garrigue et de pinède en particulier autour de Frigolet, tandis que les piémonts sont plantés d'oliviers et de vergers.

L'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet est le coeur spirituel de la Montagnette.

D'anciennes gravières ont bouleversé le vallon des Aréniers à l'Est.

- La sous-unité se décline en microsites aux ambiances et aux paysages contrastés :

- le plateau de Saint-Michel,
- la montagne de Frigolet au centre,



Saint-Michel-de-Frigolet au coeur du haut massif



Le coeur du massif : la montagne de Frigolet

- les cuvettes des Grassettes et des Plaines,
- les versants de Boulbon et des Eysellettes et le vallon de l'Allemand, les versants et les vallons à l'Ouest autour du Pic Majeur,
- les versants Sud et Est depuis Tralivay jusqu'à Gratte-Semelle,
- le Bois de Barbentane.

2. Les cuvettes et les vallons agricoles

Le bassin des Carrières, la plaine de la Montagne, le bassin des Bouisses et celui de Saint-Julien sont des dépressions internes cultivées, représentatives des paysages du terroir sec méditerranéen.

Les reflets gris-vert des oliviers se mêlent à la dentelle des amandiers et aux stries régulières des vignes.



Le bassin des Carrières

Les sous-unités de paysage



Le piémont Ouest de la Montagnette

3. Les collines du Nord

Elles forment une petite entité paysagère tournée vers Avignon et organisée autour du village de Barbentane.

Deux échancrures les séparent du cœur du massif :

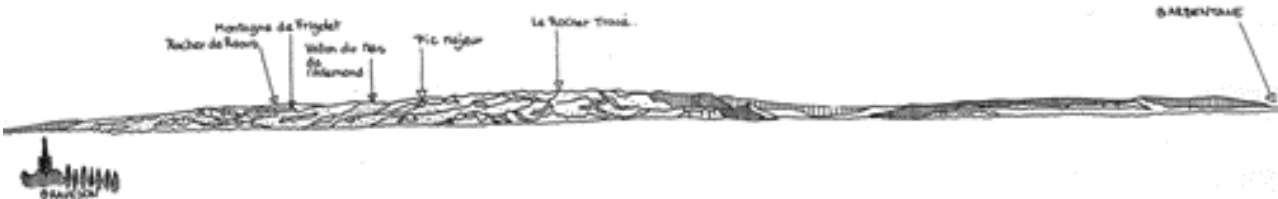
- au Sud-Ouest, le bassin de Saint-Julien,
- au Sud-Est, le bassin des Carrières.

A l'Est de Barbentane, ces collines boisées se terminent en falaises abruptes au-dessus de la plaine du Comtat.

A l'Ouest, la colline de Cadeneau, le mont de Rouchon et le plateau des Espidègles se distinguent du reste du massif.



Le versant et le piémont Sud-Ouest au mas Sautier



La Montagnette : une île dans la plaine de Maillane-Graveson

Les structures paysagères identitaires



La falaise de Barbantane caractéristique de la périphérie du massif



Oliviers à Graveson, piémont de Gratte-Semelle

Un paysage géomorphologique original

L'érosion différentielle a dégagé ce relief appalachien d'un horst calcaire très tectonisé.

Une crête d'orientation Nord-Est à Sud-Ouest réunit les points culminants :

- San-Salvador (161 m),
- Moure-Savoyard (158 m),
- Rocher-du-Raous (167 m),
- Rocher-Troué (162 m).

Abrupts rocheux, falaises, plateaux et moutonnements des versants régulièrement entaillés de nombreux vallons encaissés fondent la particularité de cette unité karstique.

Le paysage végétal spontané est caractéristique des collines provençales

La forêt originelle de chêne vert a été amoindrie maintes fois par les incendies ; il n'en reste que quelques bouquets.

La garrigue à chêne kermès prédomine de Boulbon à Gratte-Semelle au coeur du massif et sur le versant Sud-Est à Graveson. Des faciès particuliers sont déterminés par la présence du genêt scorpion, du thym, du buis, des cistes et du romarin.

Le genévrier de Phénicie apparaît sur les lignes de crête. Au pied des falaises se développent de belles formations de ripisylve à peupliers blancs.

La pinède d'Alep caractérise le site de Frigolet. Elle joue un rôle important dans l'ambiance paysagère du massif malgré les incendies.

Un paysage agraire de terroir méditerranéen sec

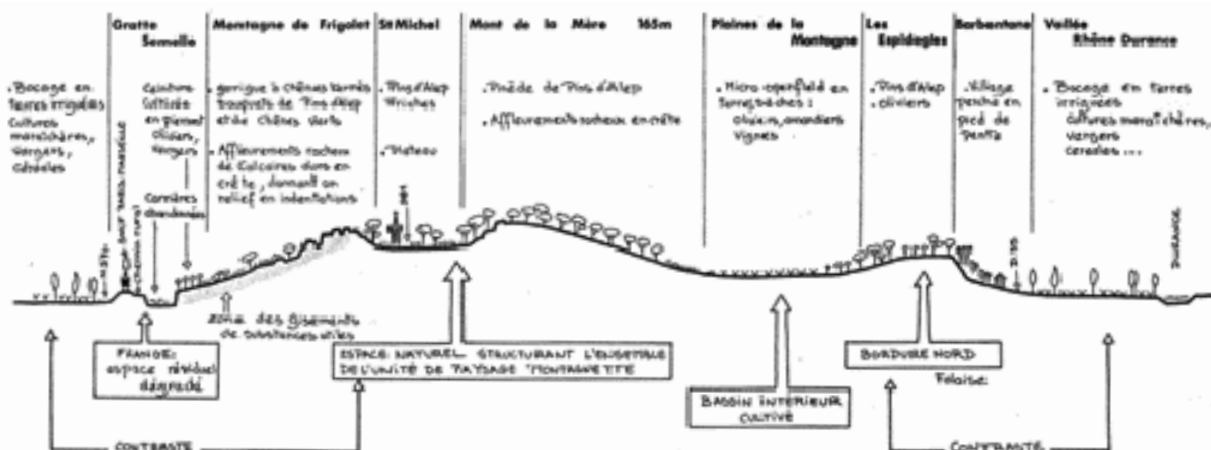
A l'intérieur du massif, les terres cultivées sont exiguës, cernées par les versants de garrigue ou de pinède toujours proches. Le paysage rural ne prend de l'ampleur que sur les terrasses périphériques qui annoncent les riches plaines voisines.

Les cuvettes intérieures sont occupées par des cultures sèches. Elles abritent sur un petit parcellaire les reflets gris-verts des oliviers. Quelques cyprès entourent les mas.

Les terroirs du mas du Grès et du quartier de Gaffin à Boulbon sont irrigués par le canal du Gaudre et se différencient par leur mosaïque de maraîchage et de vergers.

Les éboulis décomposés et mélangés de "terra rosa" du piémont périphérique portent une ceinture de cultures sèches, de vergers d'amandiers, d'abricotiers et de cerisiers illuminant le paysage printanier. S'y mêlent quelques vignes et des oliviers.

De rares mas sont implantés en limite des cuvettes cultivées et de la garrigue des piémonts.



La Montagnette, coupe Ouest-Est

Les structures paysagères identitaires



Oratoire sur le chemin de l'abbaye

Un paysage bâti remarquable

L'empreinte du sacré dans le paysage est constante

Des croix et des oratoires ponctuent chemins et carrefours, des chapelles jalonnent les versants et les belvédères sur la plaine (Saint-Julien, Saint-Marcellin, Saint-Victor, Saint-Bonnet...) sans oublier au coeur du massif le vaste monastère de Saint-Michel-de-Frigolet. L'occupation humaine du massif est étroitement liée au monastère.

Ajoutées à cela, la majesté des paysages et la sérénité trouvée à quelques lieues de l'agitation urbaine qui confèrent aux lieux une qualité rare, celle d'un havre de paix, de retraite et de méditation.



L'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet

L'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet est nichée sur un replat en pente douce, au coeur du massif. Ses flèches et clochetons se détachent de la garrigue des sommets.

Etape du pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle, l'église initiale du XII^{ème} siècle a été intégrée au XIX^{ème} siècle dans un ensemble néo-gothique.

Clochers aigus, tourelles, faux bastions et murs à créneaux enserrant les constructions qui comprennent une ferme, des ateliers et une hostellerie.

L'insertion de cet ensemble dans son site revêt un charme désuet émouvant.



Chemin montant vers Saint-Michel-de-Frigolet

Les structures paysagères identitaires



L'habitat groupé

Barbentane et Boulbon sont les deux seuls villages de la Montagnette. Ils sont implantés sur les rebords du massif.

Barbentane domine la confluence Rhône-Durance à proximité d'Avignon. Ce gros bourg agricole s'adosse au premier ressaut Nord de la Montagnette et est veillé par un haut donjon escorté d'oliviers.

Boulbon, village agricole au pied de collines parfumées, est dominé par les ruines d'une imposante forteresse gardant jadis la frontière de la Provence.

Le château de Barbentane construit en 1654 (architectes Mignard et Franque) figure parmi les rarissimes véritables châteaux Provençaux du XVIIème siècle. Le jardin fut achevé au XVIIIème, transformé au XIXème en parc pittoresque avec une orangerie construite sur les anciens parterres, des jets d'eau, un grand bassin, une salle de fraîcheur décorée dans le style exotique. Une grande et spectaculaire terrasse donne sur le parc planté de platanes deux fois centenaires.



Boulbon au pied du château



La carrière de Boulbon

Les carrières font partie du paysage de la Montagnette

Les excavations pour l'exploitation de calcaires durs ont entaillé les versants du Défens et de Brun sur la commune de Boulbon.

Les éboulis présents sur le piémont Sud ont alimenté des

gravières, depuis Gratte-Semelle jusqu'au mont des Cigales et dans le vallon des Aréniers à Graveson.

Les sites excavés, puis abandonnés jalonnent la terrasse de piémont et les vallons attenants. Certains ont été remis en culture.

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

Les mutations du paysage

La fréquentation surtout dominicale de cet îlot naturel aux portes d'Avignon fragilise le site.

Le piétinement, les déchets, les incendies sont autant de menaces pour cet espace de nature.

Pour restituer un couvert arborescent aux secteurs incendiés, les opérations de reboisement ont conduit à un enrésinement du paysage dans les secteurs en friche des vallons et les coteaux en terrasses.

La pression urbaine est encore faible, sauf aux abords de Barbentane et de quelques vallons.

Cependant, le développement du réseau routier autour d'Avignon risque d'aggraver la pression résidentielle et la surfréquentation pour les loisirs.

L'habitat diffus pavillonnaire reste localisé aux abords des deux villages en essaimant en direction de la cuvette des carrières à Barbentane et le long du piémont à Boulbon.

Les sites et le patrimoine remarquables

1. Les sites du vallon de l'Allemand et de Saint-Michel-de-Frigolet
2. Le site de Boulbon : *le vieux village, le château, les falaises, panorama*
3. Le site de Barbentane : *le vieux village adossé au relief, panorama*
4. Le château de Barbentane : *château du XVIIIème siècle et son parc, panorama*
5. Les falaises de Barbentane
6. Le site du mas des Mourgues et de la chapelle Saint-Victor à Tarascon : *panorama, architecture et site perché pittoresque, très perçu dans le paysage*
7. Le vallon des Arèniers : *ancienne gravière, falaises et secteur d'intérêt ornithologique*
8. Les anciennes carrières de Boulbon reconnues pour leur caractère spectaculaire et leur potentiel.

Images d'évolutions du paysage 1995-2005

Outre les ambiances différentes entre été et hiver, on note sur le relief la croissance des pins qui masquent le moulin ainsi que les vignes du premier plan qui remplacent des arbres fruitiers. Les peupliers ne jouent aucun rôle de masque en hiver.



*Le piémont Sud-Ouest
Saint-Vincent et le mas des Mourgues en septembre 1995*



*Le piémont Sud-Ouest
Saint-Vincent et le mas des Mourgues en mars 2005*

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

➔ Les facteurs de sensibilité pour les enjeux paysagers

Une identité des lieux marquée par un sanctuaire

- le site sacré de Saint-Michel-de-Frigolet.

Le massif naturel et désertique contraste avec le monde humanisé, agricole et urbain environnant. Son paysage est une conjugaison des images traditionnelles de la campagne et de la colline avec

- une complémentarité des terroirs secs de piémont, des bassins intérieurs et des versants de garrigue et de pinède,
- une géomorphologie puissante avec des secteurs de falaises, des affleurements rocheux et un paysage minéral,
- des sites préservés : les villages de Boulbon et de Barbentane, l'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet.

Une grande sensibilité visuelle de l'ensemble des versants périphériques et des crêtes

• La Montagnette est posée comme une île entre la vallée du Rhône et la plaine du Comtat.

Elle constitue l'horizon fortement perçu depuis ces espaces plans.

• Il faut noter que le Guide Eolien PACA a inscrit en zone de sensibilité majeure l'ensemble de l'unité de paysage : l'implantation de parcs éoliens est à priori incompatible avec ces espaces.

L'ensemble du massif est particulièrement sensible aux incendies

Les sites et les monuments protégés

La protection des monuments historiques, loi de 1913

Barbentane :
- église Notre-Dame-des-Grâces, monument classé,
- château et parc, monument classé,
- tour de Grimaldi, monument classé,
- maison des chevaliers, monument inscrit.

Boulbon :
- chapelle Saint-Julien, monument classé,
- croix de Saint-Julien, monument classé,
- chapelle Saint-Marcellin, monument classé,
- château féodal, monument classé,
- chapelle Sainte-Anne, monument inscrit,
- niches et statues des rues Saint-Christophe et Grand-Rue, monuments inscrits,
- mas de la Maison-Basse, monument inscrit.

Tarascon :
- abbaye Saint-Michel-de-Frigolet, monument classé.

La protection des sites et des paysages, loi de 1930

Massif de la Montagnette : -site inscrit.

Boulbon : - abords du château, site inscrit.

Les enjeux paysagers et les orientations

Typologie des enjeux prioritaires légende de la carte



→ **Limite de l'unité de paysage**



→ **Limite de département**

Maintien de la qualité paysagère et des structures identitaires

→ **Sites remarquables :**

1. Sites du vallon de l'Allemand et de Saint-Michel-de-Frigolet
2. Site de Boulbon
3. Site de Barbentanne
4. Château et parc de Barbentane
5. Falaises de Barbentane.
6. Site du mas des Mourgues et de la chapelle Saint-Victor
7. Vallon des Aréniers
8. Anciennes carrières de Boulbon



→ **Village remarquable**



→ **Châteaux, monuments remarquables**



→ **Secteurs à enjeux paysagers prioritaires**

- L'ensemble du massif présente une sensibilité majeure du fait de son identité forte et de la qualité de ses paysages



Préservation de la qualité de la perception visuelle

→ **Maintien des perspectives majeures, Point de vue remarquable**



→ **Route en belvédère ou maintien de la qualité des grands panoramas**

Valorisation, requalification paysagère

→ **Résorption des points noirs paysagers**



→ **Contrôle de la dispersion du bâti**



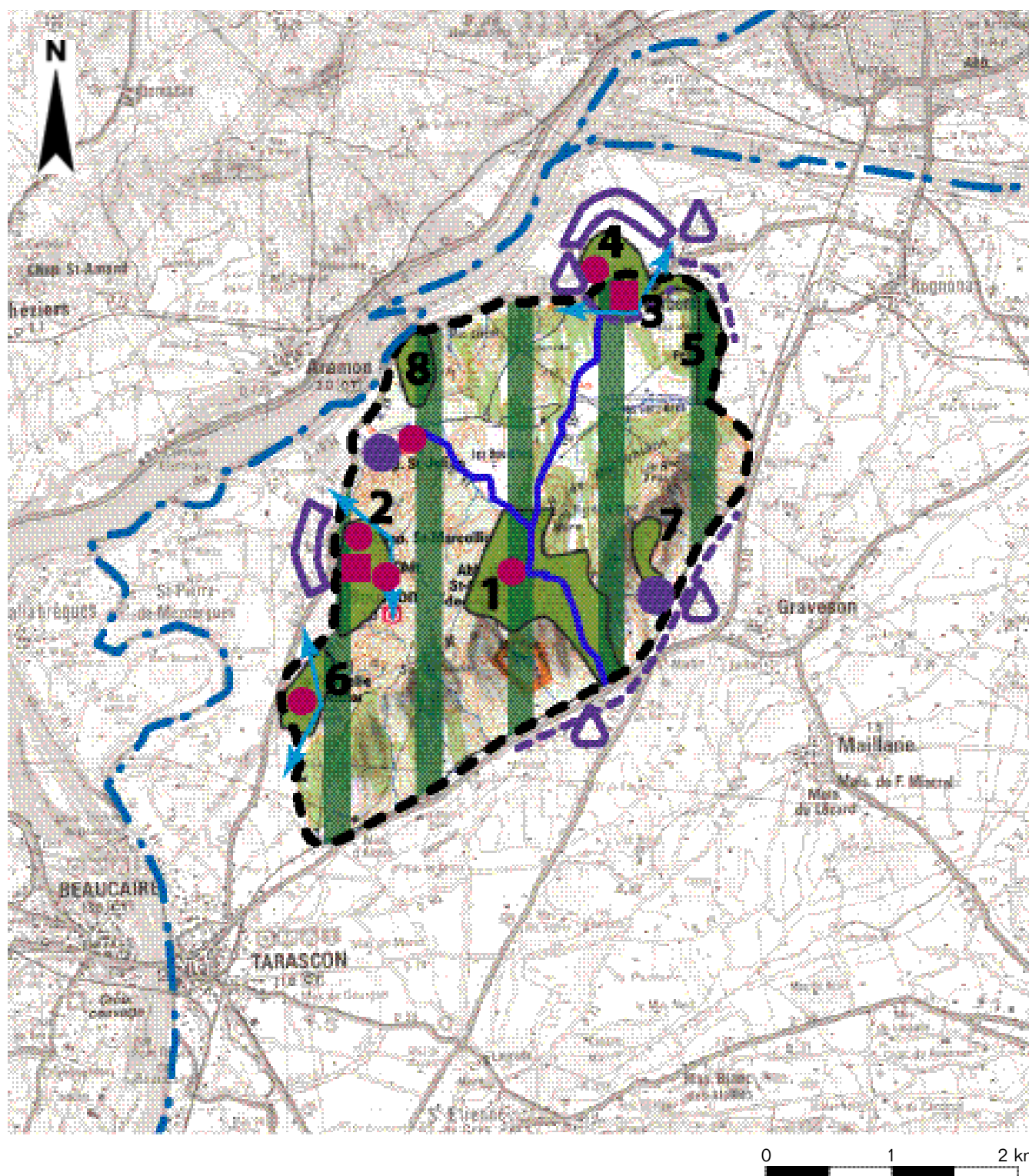
→ **Franges et transitions de l'urbanisation avec ses abords ruraux ou naturels**



→ **Entrée de village, abords routiers, zone d'activités**



Les enjeux paysagers



Les orientations pour la préservation de l'identité paysagère

- La préservation d'un paysage de qualité dans la périphérie avignonnaise nécessite de réserver des coupures agricoles entre les zones d'urbanisation future et de maintenir, de pérenniser ou de restituer les structures paysagères identitaires.
- La forte attractivité du massif pour les loisirs (promenade, chasse...) et comme lieu de pèlerinage nécessite la mise en place d'une gestion de la fréquentation respectueuse du site et régulée. Des aménagements d'accueil spécifiques contribueront à la réalisation de cet objectif.
- La gestion du massif par le biais de la politique de DFCI et des opérations de reboisement doit prendre en compte les enjeux paysagers liés aux aménagements forestiers. Il faut :
 - préserver des structures paysagères identitaires et les milieux,
 - se préoccuper de la grande sensibilité visuelle des versants.
- Une politique de réhabilitation et de réaffectation des sites des carrières abandonnées s'impose. Ses objectifs intégreront la préservation de l'esprit des lieux, des caractères identitaires du paysage naturel et agricole ainsi que la sauvegarde des milieux naturels. Le choix des végétaux plantés sera adapté à ce souci.

Les politiques d'aménagement et les projets marquants dans le paysage, connus en 2005

